



HORRIPILATUS

COLLECTIF CIEL D'ENFER

N° 1

14 NOVEMBRE 2018

LA FEUILLE QUI FAIT DU BRUIT POUR AVOIR LE SILENCE

Horripilés, excédés

Depuis 2017 les nuisances de l'avion Pilatus augmentant, plusieurs citoyens ont de nombreuses fois alerté le maire, interpellé le syndicat de l'aéroport en vain, déposé des mains courantes ignorées,

20 Juillet réunion en mairie avec le Syndicat mixte.

Annie a ensuite rencontré le député le 31 aout 2018, rencontré le défenseur des droits le 06 sept 2018.

Les nuisances étaient subies dans de nombreux foyers, laissant chacun démuni pour aborder le problème.

La création du collectif et l'appel dans la presse du 31 aout 2018 ont révélé l'étendue géographique de la zone d'impact.

Le terrain de jeux de la SARL « 7eme Ciel » est d'abord un lieu de vie pour des centaines d'habitants.

La réunion publique du 21 septembre a permis de confirmer les constats de nuisances.

Avec 70 personnes présentes, votre participation, vos arguments, vos témoignages, confirment la nécessité de continuer la mobilisation.

La remontée des pétitions et la répartition sur la carte de cette partie du Trégor, révèlent que nous avons un bien commun à défendre.

La charte pour un parachutisme doux proposée est la réponse pour réguler au maximum ces nuisances.

Mais comment imposer ces propositions ?

Comment convaincre ?

Comment argumenter ?

Comment obtenir de modifier l'exploitation du site de l'aéroport pour revenir au niveau initial, alors que les acteurs en place ont des objectifs d'expansion d'activité. ..

Cet enjeu demande beaucoup d'énergie, nous avons besoin de vos contributions, et de votre engagement.

Car au-delà de la pétition, ce sont nos actions qui seront déterminantes.

Aujourd'hui nous sommes mobilisés sur une suite de réunions, ayant réussi à interpellé une partie des acteurs publics en place.

Mais il reste à les convaincre de changer de cap ! Et ce ne sera faisable que par des démonstrations et actions publiques.

Elles doivent être visibles et comprises par tous nos voisins collègues, amis.

C'est ce que nous avons fait lors des réunions de quartier de Lannion

21 sept 2018

Réunion Publique Saint Anne
Lannion Ouest France

N° de page #



Lannion. Ils voudraient modérer les nuisances aériennes

Création d'un collectif, pétition, démarches tous azimuts...

Les riverains incommodés par les nuisances induites par l'activité de parachutisme, avant tout le bruit de

l'avion, définissent leur plan de bataille.

« Un dimanche de soleil ordinaire, avec mon épouse, on quitte la maison. On en vient à se réjouir du mauvais temps, c'est une drôle de situation ! » À l'image de ce riverain qui n'a pas le cœur à en rire, une soixantaine de personnes ont exprimé leur « désarroi » lors de la réunion publique qui s'est tenue vendredi soir, à l'espace Sainte-Anne. Ces Lannionais et habitants de communes voisines (Pleumeur-Bodou, Perros, Louannec...) n'en peuvent plus des nuisances (« [le bruit et les odeurs permanentes de kérosène](#) ») générées par les rotations de l'avion de l'[école de parachutisme Septième Ciel](#), un Pilatus PC6 de couleur noire, au-dessus de leurs têtes. Excédés et las, mais « déterminés » à obtenir que « l'été 2019 soit très différent de l'été 2018 »

Nous sommes en arrière-saison et le Pilatus est au placard avec une reprise le 30 mars 2019

Qu'avons-nous fait depuis le 21?

Quels objectifs pour demain ?

D'abord réussir à être entendus par tous les acteurs en place

Les élus gestionnaires qui sont :

Le maire de Lannion et sa municipalité

Le Maire de Pleumeur bodou et sa municipalité

Le Syndicat Mixte de l'aéroport

Le Député

La Sous Préfète

Lannion Trégor Communauté

Aéroclub du trégor

Ensuite créer un réseau avec les associations amies

Et Animer l' Archipel des compétences que vous avez.

CALENDRIER 4 DATES

29 nov 18h une rencontre avec le Président de l'aéroclub et chef Pilote

14 décembre 2018 (par le député) réunion en sous préfecture en attente de confirmation

Décembre réunion attendue avec le syndicat aéroport et la DSAC ouest

Réunion publique LTC le jeudi 29 novembre à 18h30, rue Monge à Lannion SCHEMA COHERENCE TERRITORIALE

26 OCTOBRE 2018 DEPUTE ERIC BOTHEREL

Permanence du député à Lannion
A notre demande le député nous reçoit avec deux assistantes parlementaires

La délégation Ciel d'enfer est composée de
Jacques M
Annie L
Fabienne H
Guy H
Alain E

L'échange a duré 1h30, et nous avons pu énoncer toute la trame de notre charte pour réguler l'activité de la SARL 7 ème Ciel.

Nous avons fait l'analyse du contexte environnemental et insisté sur la nécessaire transition écologique .

Nous avons exprimé l'attente des citoyens envers les régulateurs que sont, le maire, lui-même, et la sous préfecture.

Il a pris la mesure de nos intentions

Son aide et son appui semblent acquis pour une concertation et un dialogue : il va prendre contact avec les élus et la sous-préfète



Échanges avec les riverains de l'aéroport de Lannion, sur les nuisances liés à l'intensification de la pratique du saut parachute. Il faudra sortir par le haut de ce conflit, et revenir à une cohabitation apaisée. J'y prendrai ma part en tentant de faciliter le dialogue.



07:55 - 26 oct. 2018
2 Retweets 5 J'aime
Lannion En Marche !, Joël Le Jeune, Jacques Robin et 2 autres

QUEL SERA SON APPUI ?

Très convaincu de la nécessité de la transition écologique jusqu'où ira-le député pour équilibrer le rapport de force entre les pétrophiles de l'aéroport et la nécessaire sobriété écologique que nous défendons Car il y a aussi divergence politique entre le député et le président du syndicat mixte Erven Léon par ailleurs vice président du Conseil Départemental

**04 novembre 2018 Ah si Brune savait!
0.98 euros le litre de kérozone**



**Aéroport
La pompe la moins chère du Trégor**

Une adhérente a saisi l'opportunité d'approcher la secrétaire d'état à l'écologie, et lui parler, étant entendu que la DGAC dépend de son ministère....

Départ de la course du Rhum, plusieurs ministres présents, députés et autres sont restés confinés dans un carré VIP, gardé par des vigiles.... Donc, invisibles.... Sauf une !!!! Brune Poirson, secrétaire d'état à l'écologie qui est descendue sur un des ponts au moment du départ de la course

« Bref, tout ceci pour vous dire que j'ai pu exposer rapidement nos problèmes à cette dame, après lui avoir

décrit l'aéroport de Lannion et les parachutistes, et nos recherches pour essayer de réduire les nuisances,

- J'ai pu l'interroger sur le vide juridique quant à la réglementation de l'aviation légère : elle connaissait visiblement le problème car il y a plusieurs aérodromes dans son département (Vaucluse) mais elle m'a promis d'en parler à la ministre des transports ; au passage, elle m'a demandé nos démarches et m'a dit que les deux seules personnes

- pouvant régler ça étaient bien le député et le préfet, les maires n'ayant aucun pouvoir en la matière. Le préfet faisant remonter les problèmes aux ministères concernés, il était important de lui écrire ou de le rencontrer.
- Par contre, quand je lui ai parlé de leur politique d'augmentation des taxes du diesel pour essayer de diminuer l'impact sur l'écologie et du problème du kérosène qui est peu, voire pas du tout taxé, alors que les activités d'aviation de loisirs polluent non-stop, ça l'a interpellée et m'a dit « ah oui... Effectivement.... on n'y a pas pensé... Je vais voir ça...

Bon, ce n'est sans doute pas l'entrevue qui va faire changer le monde, mais je suis assez contente d'avoir pu lui parler de tout ça

15 11 2018 l'émission de Yann Barthes sur TMC l'intervention du député de Ruy en 2010 à l'assemblée nationale qui s'indignait sur la non taxation du kérosène et de la différence de traitement par rapport au gazoil et essence pour les voitures. Le 14 novembre dernier, alors qu'il arrivait au congrès de la fédération nationale des transports de voyageurs (transports terrestres a-t-il précisé), le journaliste de l'émission lui a rappelé son intervention lorsqu'il était député en lui demandant ce qu'il comptait faire pour ce problème.... Et le manque à gagner pour l'état.... il a évité d'y répondre

8 novembre 2018



REUNION DE QUARTIER DU RUSQUET

En présence du Maire de Lannion

Voici l'analyse faite par les adhérents présents:

Nous avons pu expliquer les nuisances et les difficultés pour avoir des rdv avec la mairie de Lannion,

ainsi que toutes les démarches effectuées depuis plusieurs mois, notamment la rencontre avec le député qui doit organiser un rdv avec la sous-préfète.

Nous avons décrit

- les conséquences sur la santé (morale et physique) des habitants du Trégor (en expliquant que ça touche toutes les communes de la côte),

- la dangerosité de l'activité en comparant l'aérodrome de Granville avec celui de Lannion quant à son implantation au beau milieu des zones habitées,

- Les odeurs de kérosène à chaque décollage alors que des terrains de tennis, foot, crèche municipale, halte-garderie, écoles et futur collège se trouvent dans un périmètre restreint.

Nous avons soulevé le problème du coût de cet aéroport pour les contribuables alors que la ligne pour Paris a été supprimée et que le président du syndicat mixte, Erven Léon, nous a promis un développement des activités de loisirs lors de la réunion de juillet.... Le maire a parlé de la réunion qui s'était déroulée en mairie en juillet dernier, de sa demande à la DGAC qui lui a confirmé que le problème n'était pas de son ressort et a confirmé d'un rdv prochain avec la sous-préfète. Il a semblé sensible à l'ampleur du problème et a promis de faire son possible.

Les initiatives peuvent être personnelles vous pouvez demander à rencontrer un adjoint dans la municipalité

Il faut être présent partout.

Le dossier récapitulant toutes les nuisances de cette activité et notre pétition/charte pour une « pratique parachutiste douce dans le Trégor » est utilisable.

Ce dossier est un soutien pour l'entretien, il est disponible demandez le

MAIRIE DE PLEUMEUR BODOU en SEPT et OCT

Jacques « et ou » Alain ont rencontré tour à tour 2X Pierre Terrien maire ; Yvonne Ségura adjointe environnement ; Gérard Le Bigot adjoint aux sports ; Cristelle Broudic 1 ère adjointe

Nous avons déposé le dossier à la mairie.

Nous avons adressé par mail la charte à la mairie pour diffusion au conseil municipal

Ils connaissent bien le problème on a donc passé 5 heures en tout à expliquer nos positions

Fabienne et Guy ont demandé le 30 octobre à être reçu.

A ce jour pas de retour ni de décisions ni de réponses formelles ni rendez-vous nouveaux.

MAIRIE DE LANNION 08 NOVEMBRE 2018

Un adhérent a pu ainsi rencontrer un adjoint de Lannion au cours d'un rendez-vous individuel.

Le dossier visionné et commenté en réunion publique, et la pétition charte lui ont été présentés et laissés à disposition. L'écoute de l'Adjoint a été très positive : il a reconnu avoir lui-même été sensible au bruit du « piqué » de l'avion, et il a apprécié le caractère « raisonnable » de notre démarche.

Il ne doute pas de notre capacité à montrer des éléments probants quant aux nuisances excessives apportées par cette activité dans l'état actuel,

Il agira auprès du Maire de Lannion (« qui a découvert tardivement le problème ») pour le sensibiliser (si nécessaire),

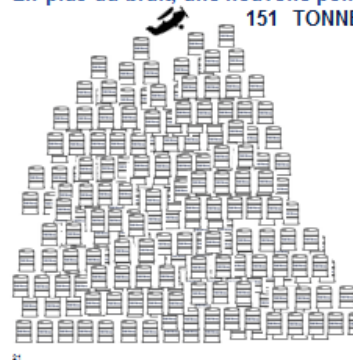
Il reconnaît que c'est bien à la Mairie d'être sensible au bien-être des habitants de la ville et d'y apporter son concours si nécessaire (même si la Mairie n'est en rien directement responsable de l'activité de l'aérodrome).

En tant que membre du collectif, j'ai insisté sur le besoin que tous les élus concernés (Mairie, LTC, député) interviennent en complémentarité d'actions pour le bien-être et le bien vivre des habitants « locaux », si besoin auprès du Préfet, sans faire intervenir leur « coloration politique » (dont le collectif n'avait que faire !)

Ce n'est qu'un début



En plus du bruit, une nouvelle pollution atmosphérique...
151 TONNES DE CO2



60000 litres de kérosène brûlés au dessus de nos têtes durant l'été

CHARTER POUR UNE PRATIQUE PARACHUTISTE DOUCE SUR LA COTE DE GRANIT

- Fixation de l'amplitude horaire à 10-12h / 14h-18h
- Repos pour tous les Dimanche et Jours Fériés
- Variation des trajectoires, Respect des couloirs aux abords de la plateforme
- Amélioration du profil altitude/vitesse (pas de piqué en descente)
- Limitation du nombre total de rotations à 15 par jour (quel que soit le nombre d'avions largueurs sur la plateforme)
- Utilisation d'un type d'avion plus silencieux et moins polluant que le Pilatus

POUR UNE PRATIQUE PARACHUTISTE DOUCE SUR LA COTE DE GRANIT

cieldenfer22@gmail.com

HORRI
PILATUS
Sous-titre

[Adresse postale]
[Ville, code postal]